

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 2 (1995)
Heft: 2

Buchbesprechung: Le sens de la mesure : L'émergence d'un discours historique centre sur l'industrie horlogère neuchâteloise (fin du XIXe siècle) [Marie-Jeanne Liengme]

Autor: Veyrassat, Béatrice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

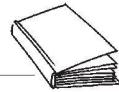
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



places de premier plan dans le commerce et le crédit. Plus qualifiés sont les émigrants venus de la Confédération et de l'Empire présents surtout dans les secteurs de la construction et de l'alimentation. Italiens et Français (Jura et Franche-Comté) complètent le tableau, mais leur nombre est trop peu important pour qu'on puisse souligner autre chose qu'une préférence pour la maçonnerie de la part des voisins de l'Ossola.

L'analyse est riche d'informations mais l'ensemble, du fait de la structure adoptée, est très statique: l'effet rigidifiant des catégories juridiques et professionnelles joue à plein et les différents groupes ainsi reconstitués coexistent mais n'agissent pas ensemble, les destins individuels, pour intéressants qu'ils soient, ne remplissent pas ce vide. A cette morphologie géographique patiemment reconstruite, on souhaiterait donc ajouter la morphologie sociale de la cité, que certains éléments fournis par l'auteur, par exemple sur l'endettement des différents groupes, laissent imaginer complexe et enchevêtrée. Que plus de la moitié de la population soit sans droit et réduite à des conditions d'existence précaire n'est pas une spécificité sédunoise, mais c'est assurément une source de tensions entre les classes sociales, dont on aurait aimé voir les étapes et les solutions. Autre source possible de tensions, le fait que 65% de la population mâle identifiée entre 1787 et 1797 ne soit pas née à Sion. Ce pourcentage laisse perplexe: comment, d'une part, l'interpréter quand manquent les points de comparaison, la balance migratoire annuelle ainsi que l'étude de la mobilité générationnelle (pour autant il est vrai qu'elle soit possible), et que, d'autre part, il y a tout lieu de lui donner une valeur conjoncturelle, relative à l'incendie de la ville en 1788 qui a temporairement stimulé l'afflux d'émigrants à la recherche d'un travail? Quelles consé-

quences peut avoir cette forte proportion d'étrangers sur la cohésion sociale de la population sédunoise? Ainsi, malgré l'intérêt certain qu'on prend à sa lecture, l'ouvrage de J. Fayard Duchêne laisse encore quelques questions sans réponse, mais il a l'immense mérite d'attirer l'attention des historiens sur l'histoire moderne du Valais, un peu trop délaissée malheureusement.

Marianne Stubenvoll (Lausanne)

MARIE-JEANNE LIENGME
LE SENS DE LA MESURE
L'EMERGENCE D'UN DISCOURS
HISTORIQUE CENTRE SUR
L'INDUSTRIE HORLOGERE
NEUCHATELOISE (FIN DU
XIXE SIECLE)
CAHIERS DE L'INSTITUT D'HISTOIRE, 2, UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL 1994, 130 P., FS 25.-

Si, en notre fin de siècle, la critique des mythes fondateurs de la Suisse fait recette et que, portés par une tendance générale à vouloir saper les fondements identitaires d'une société, certains historiens s'évertuent à démythifier les choses du passé, c'est la démarche exactement inverse qui sous-tendait, voici un siècle, la construction du discours attaché à l'horlogerie des Montagnes neuchâteloises. Analysant avec une minutie quasi horlogère les «mécanismes et les ressorts» de ce discours dans un mémoire de licence remarquable, M.-J. Liengme nous fait pénétrer dans l'autre même où se forge l'histoire. Elle l'explore avec fascination – et nous avec elle.

Chaque historien sait à quel point l'actualité du présent influe sur la façon de penser et d'écrire l'histoire, à quel point celle-ci ajuste son discours aux préoccupations du temps présent et façonne ainsi le passé. Remontant le cours des

temporalités successives de l'histoire, l'auteur s'installe dans le présent, révolu pour nous, des historiens neuchâtelois de la seconde moitié du 19e siècle et recherche comment l'actualité socio-économique et *l'esprit public* d'alors avaient informé leurs représentations et orienté leur récit. Un récit où l'on peine à trouver des faits objectifs, car il les travestit et les charge de sens dans cette société en mutation, que remet profondément en question la marche de l'industrialisation (la métamorphose d'un art et d'un artisanat en une industrie) et au sein de laquelle le traumatisme de l'Exposition de Philadelphie en 1876 (le défi technologique américain) a provoqué une véritable crise d'identité. C'est donc moins la quête d'objectivité qu'une quête d'identité qui anime une poignée d'historiens dilettantes et passionnés, soucieux de mettre l'histoire au service des intérêts de l'horlogerie et de la patrie, d'exorciser le monstre américain et de redorer le blason neuchâtelois. Pour apaiser les doutes nés au cœur de l'horloger et œuvrer au renforcement d'une identité collective, l'arme principale de leur combat sera dans la création de mythes, tout à la fois rassurants et édificateurs.

Trois questions simples constituent le fil d'Ariane de cette pénétrante investigation d'un modèle de «mythe-histoire». Qui étaient ces faiseurs d'histoire? A qui s'adressaient-ils? Quel était l'objet du discours concocté?

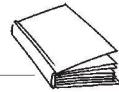
M.-J. Liengme ne s'embarrasse pas trop de détails biographiques, pour souligner seulement le poids social et l'autorité morale de ces «pionniers» de l'histoire horlogère neuchâteloise: enseignants, ils étaient portés à la vulgarisation des leçons d'histoire; pasteurs, ils s'attachaient à dégager la morale de l'histoire; horlogers de «race», ils étaient impliqués, affectivement, dans cette histoire. Tous, ils occupaient une place importante dans la vie publique du canton, partageaient un même

amour de la patrie et un même désir de glorification du passé horloger – leur passé. Consensuel, «militant et narcissique»: tel était donc le discours éclos au sein de cette *fabrique collective* d'histoire.

C'était par ailleurs un «discours adressé», dans le but de «moraliser, d'éduquer et de responsabiliser», une histoire «destinée», tout à la fois aux horlogers qui s'interrogeaient sur l'avenir de leur métier, aux yeux desquels il fallait légitimer l'exemplarité du passé, et aux Neuchâtelois: en un temps de déchirements et d'affrontements politiques dououreux, on attendait de l'enseignement, à travers l'histoire, des valeurs morales traditionnellement liées à l'horlogerie – patriarcales, familiales, voire bibliques – qu'il contribue au resserrement des liens sociaux et à l'affermissement de l'identité nationale. Quant aux voies de transmission d'un discours historique volontairement familial et populaire, leur multiplicité lui permettait de jouer un véritable rôle social. L'écrit (de la prose aux vers, où JeanRichard rime forcément avec montagnard et histoire avec gloire), la parole (des veillées autour du poêle aux causeries publiques), la plastique historique (des planches du *Musée Neuchâtelois* aux médailles et aux monuments, et jusqu'au cortège historique): tous les moyens furent mis en œuvre pour faire passer le message didactique, moral, civique et patriotique.

Enfin que renferme cette histoire? De qui, de quoi l'est-elle? C'est essentiellement une histoire incarnée, celle des héros de l'horlogerie et de leurs prouesses techniques: portraits et narrations inlassablement cultivés, repris, jamais fondamentalement retouchés – ce qui favorise la naissance de mythes.

Même si certaines composantes du discours historique neuchâtelois sont moins spécifiquement neuchâteloises que ne le laisse entendre l'analyse (l'idéologie



patriotique, la corde moralisatrice, l'héroïsme des ancêtres, le discours sur la famille, très actif en Suisse et ailleurs), il faut reconnaître que la passion qui traverse cette histoire est un phénomène singulier – rien de semblable dans l'historiographie d'autres industries helvétiques – un véritable phénomène de culture, où le passé reconstruit, manipulé, enfoui dans sa mythologie, fonde l'identité de l'horlogerie des Montagnes comme l'identité nationale neuchâteloise. Voilà une excellente leçon d'histoire et d'épistémologie pour historiens chevronnés, toute de fraîcheur, de finesse et de rigueur.

Béatrice Veyrassat (Genève)

ANNAMARIE RYTER
ALS WEIBSBILD BEVOGTEL
ZUM ALLTAG VON FRAUEN IM
19. JAHRHUNDERT. GESCHLECHTS-
VORMUNDNSCHAFT UND EHE-
BESCHRÄNKUNGEN IM KANTON
BASEL-LANDSCHAFT
VERLAG DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, Liestal
1994, 388 S., FR. 33.–

Die Historikerin Annamarie Ryter leitet ihre Untersuchung mit einigen Zeilen aus dem Rekurs einer Therwilerin an den Regierungsrat von Basel-Land gegen die Verfügung der Gemeindebehörden ein: «Ich bin nicht fallit, nicht liederlich, nicht schlecht – ich bin einfach nur als Weibsbild bevogetet, aber damit werde ich doch nicht Sklavin sein?» Rund 300 solcher Rekursakte zu Heiratsbeschwerden und Bevormundungen von Frauen bilden das Kernstück der Studie. Sie erlauben der Historikerin den Zugang zu einer Realität, die sonst kaum zu erfassen ist und in den herkömmlichen Kantongeschichten nur allzu oft gänzlich ausgeblendet bleibt.

Der erste Teil der Arbeit behandelt die Rechtsgeschichte, im zweiten kom-

men die Frauen als Betroffene zu Wort, und den dritten bildet ein kurzer Ausblick ins 20. Jahrhundert. Mit der bis 1879 gültigen Geschlechtsvormundschaft ging es den Gemeinden und den Männern vor allem um die Aufrechterhaltung der Kontrolle über das Vermögen der Frauen. Das besondere Augenmerk galt den Liegenschaften von Frauen, die nicht in der Heimatgemeinde ansässig waren. Für den Erlass eines Heiratsverbotes war die mögliche zukünftige Belastung der Armenkasse das entscheidende Kriterium. Die Urteile der Regierung als Rekursinstanz waren denn oft liberaler als die Entscheidung der Gemeindebehörden. Da Frauen durch Heirat das Bürgerrecht des Mannes erhielten, kam es aber auch zu Konflikten zwischen Gemeinden, wollten die einen durch die rasche Ausstellung der Heiratspapiere arme Frauen abschieben, andere durch ein Eheverbot diese nicht aufnehmen. Die expliziten oder unterschwelligen Stellungnahmen von Angehörigen und Dorfbevölkerung in Konflikten dieser Art führten auch gemeindeintern zu grossen Spannungen.

Auf die Vielschichtigkeit der alltäglichen Beziehungen im Dorf verweisen die vielen aufgerollten Einzelfälle von Konflikten rund um die Geschlechtsvormundschaft. Je nach konkreter Situation unterschieden sich die Auswirkungen. Entsprechend der baselländischen Gesetzgebung musste beim Kauf und Verkauf von Liegenschaften immer auch die Ehefrau unterschreiben. Bei alleinstehenden Frauen, ob verwitwet, geschieden oder ledig, entfiel nicht nur diese Bedingung, sondern der Vormund konnte eine Liegenschaft sogar ohne vorgängige Absprache mit der Eigentümerin veräussern. Gegen eine solche Praxis wehrte sich die eingangs erwähnte Therwilerin. Als einzige der vielen Rekurrentinnen verweist sie auf die über den Einzelfall hinausreichenden allgemeinen menschenrechtlichen Prin-